

POLITIQUE DE DURABILITÉ

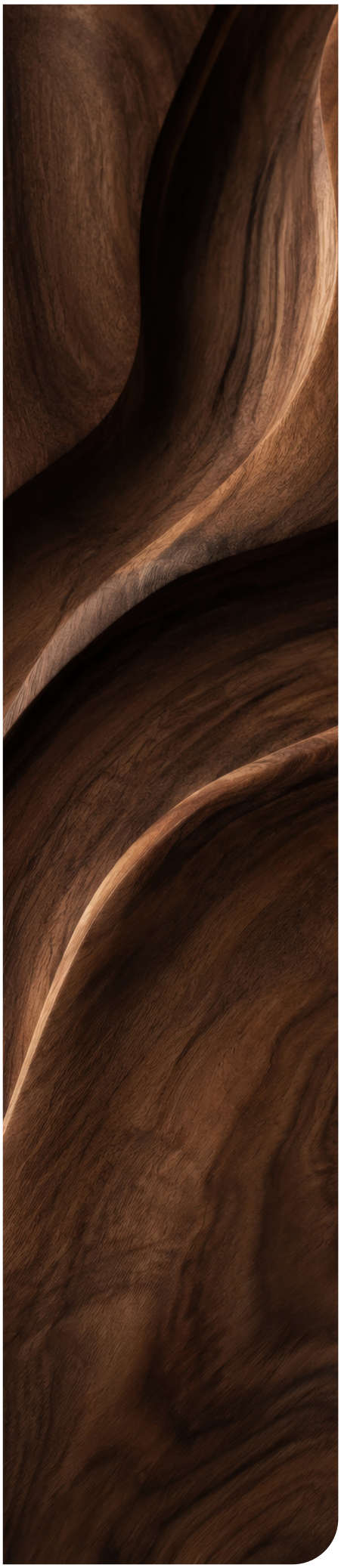
INTÉGRATION DES RISQUES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ ET PRISE EN COMPTE DES INCIDENCES NÉGATIVES EN TERMES DE DURABILITÉ

LA FRANÇAISE FINANCE SERVICES

LA FRANÇAISE

Crédit Mutuel Alliance Fédérale

2026



Le Règlement de l'Union européenne 2019/2088 Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) du 27/11/2019 entré en application pour partie le 10/03/2021, a introduit de **nouvelles obligations de transparence** en matière de finance durable pour les acteurs de marché et les conseillers financiers. Le Règlement SFDR fait partie du plan d'action pour la finance durable de la Commission européenne, dont l'une des ambitions est de participer à la **réorientation des flux de capitaux vers les activités durables**. Il régit les exigences de transparence relatives à l'intégration des risques liés au développement durable dans les décisions d'investissement, la prise en compte des effets négatifs sur le développement durable et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance («ESG»), ainsi que la publication d'informations relatives au développement durable. L'intégration de ces facteurs dans le cadre de la gestion de portefeuille permet de **démontrer une construction solide et démontrées de nos allocations en matière de durabilité.**

Par risque en matière de durabilité on entend **un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance** qui, s'il survient, pourrait avoir une **incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.**

La Française Finance Services, est la plateforme de distribution multi-expertise du groupe La Française, elle agit en tant que distributeur non indépendant d'OPC (organismes de placements collectifs) et commercialise les produits financiers des sociétés de gestion filiales de La Française et des sociétés externes au Groupe dont Crédit Mutuel Asset Management et La Française Real Estate Managers.

La Française Finance Services, en tant qu'entreprise d'investissement exerçant notamment le service de conseil en investissements financiers via la marque Moniwan, **intègre** dans ses conseils en investissement ou en assurances le **risque en matière de durabilité des différents instruments financiers proposés.**

Les sociétés de gestion du groupe La Française, assujetties aux obligations de la réglementation SFDR, tiennent compte, dans leur processus de prise de décisions d'investissement, des risques en matière de durabilité :

- Politique de durabilité Actifs financiers
- Politique de durabilité actifs immobiliers
- Politiques de durabilité des autres sociétés de gestion filiales du Groupe La Française ou externes : se référer à leurs sites internet, accessibles sur la page d'accueil du Groupe

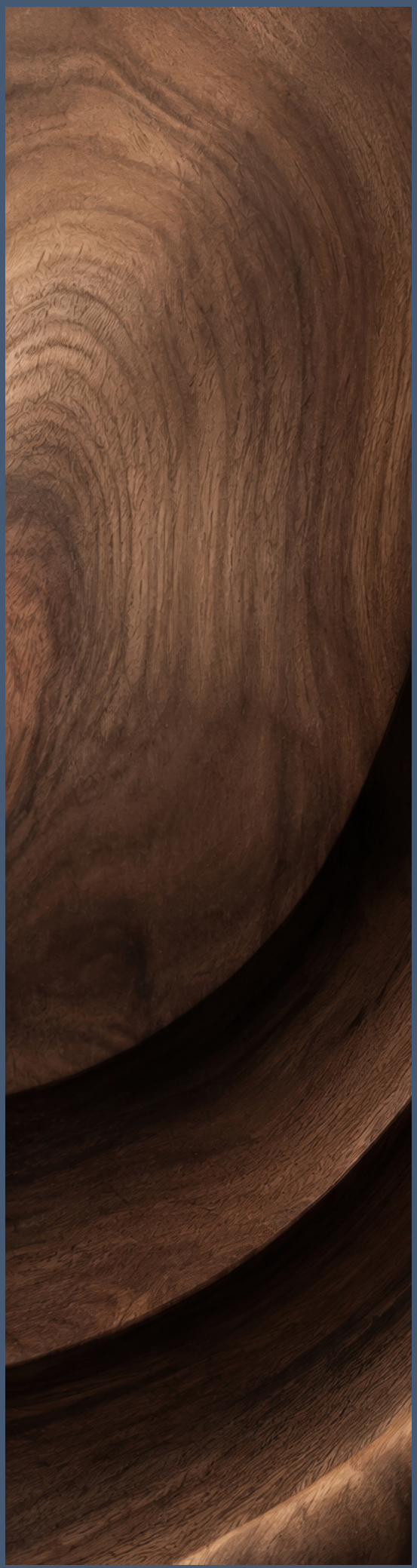
RETROUVEZ-NOUS SUR
WWW.LA-FRANCAISE.COM

GROUPE LA FRANÇAISE
Siège social : 128, boulevard Raspail 75006 Paris
Société par actions simplifiée au capital de 222 173 420 €
RCS PARIS 480 871 490
Contact : +33 1 44 56 10 00

2026

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Cette publication est destinée aux investisseurs professionnels et non-professionnels au sens de la directive MIF. Le Groupe La Française ne saurait être tenu re-sponsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française.

LA FRANÇAISE
Crédit Mutuel Alliance Fédérale



XX3897 - Novembre 2026